

LOGELIA CHARENTE RECRUTE

UN(E) CHARGE(E) DE CITE

CDI



Logélia est le premier bailleur social de Charente. Il compte plus de 140 collaborateurs qui assurent les missions de construction, réhabilitation et gestion de plus de 8 000 logements et foyers.

Rattaché(e) à la Responsable Proximité, le (la) Chargé(e) de cité partage les préoccupations des locataires et contribue à l'amélioration permanente de la qualité de vie des résidents. Il (Elle) est le (la) garant(e) de la sécurité du patrimoine dont il (elle) a la charge.



La surveillance des résidences dont il (elle) a la charge

- Veiller au bon fonctionnement des ouvrages concourant à la sécurité des biens et des personnes
- Contrôler la qualité d'entretien des parties communes et des abords des bâtiments
- Se charger de l'évacuation des déchets et des encombrants avec l'entreprise concernée
- Assurer les petites interventions techniques dans les parties communes (plomberie, menuiserie, électricité, etc.)
- Superviser la bonne exécution des missions confiées aux prestataires (Société de ménage)
- Rédiger un constat de carence le cas échéant pour permettre au service marché d'appliquer des pénalités
- Solliciter les prestataires en cas de dysfonctionnement des équipements collectifs (Ascenseur, groom, trappe de désenfumage, etc.)
- S'assurer de la bonne tenue des visites d'entretien des prestataires

La tranquillité des résidences et gère les relations quotidiennes

- Assurer les premières interventions pour réguler les relations de voisinage
- Signaler et enregistrer les réclamations des locataires dans l'outil PREM
- Suivre et contrôler la bonne résolution des réclamations techniques qui leur incombent dans l'outil PREM
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité (incendie, gaz, réseaux)
- Communiquer auprès des locataires en s'appuyant sur des supports adaptés (distributions documents, affichages notes d'information et consignes)

Les astreintes

- Suivre rigoureusement la procédure d'astreinte concernant la gestion et le traitement des appels téléphoniques
- Rappeler pour établir un diagnostic si cela est inscrit dans la liste des cas d'urgence
- Poser un maximum de questions pour permettre de qualifier l'urgence ou non de l'intervention
- Intervenir auprès des locataires si nécessaire
- Faire intervenir une entreprise le cas échéant
- Utiliser le matériel confié (Téléphone portable, ordinateur portable, véhicule de service) en cas d'intervention

Ponctuellement, il (elle) peut être amené(e) à :

- Effectuer des nettoyages d'urgence dans les parties communes ou autour des colonnes enterrées, en soutien aux Chargés(es) d'immeubles
- Constater le dysfonctionnement de relevés de compteur sur son patrimoine en lien avec les Gestionnaires charges locatives



PROFIL

- Bon relationnel
- Sens du service client
- Capacité d'écoute, d'analyse et de reformulation
- Bonne gestion du stress
- Maîtrise de l'outil informatique



SAVOIR-ETRE & SAVOIR-FAIRE

